

foule de renseignements relatifs à la profession du typographe au XVI^e siècle, des détails intéressants sur la vie intérieure de la bourgeoisie et de la classe ouvrière à la même époque. Les chiffres eux-mêmes que renferment les contrats de vente et les testaments nous donnent sur la fortune publique et privée des indications précieuses.

J'ai mentionné plus haut le nombre des imprimeurs, libraires et relieurs de 1473 à 1600. A lui seul il prouve quelle a été l'importance de ces professions aux XV^e et XVI^e siècles. L'imprimerie était bien alors après l'industrie de la soierie qui venait de naître (3) la principale source de richesse de notre ville, en même temps qu'elle établissait sa réputation artistique dans le monde entier.

La lecture de tous ces noms permet de reconnaître que si à la fin du XV^e siècle de nombreux compagnons allemands et flamands sont venus s'installer à Lyon pour y exercer l'art de l'imprimerie, il n'en est plus de même au XVI^e où cette industrie est tombée presque exclusivement entre les mains de nos concitoyens.

L'étude de cette masse de noms est encore instructive à un autre point de vue : elle démontre qu'à Lyon les noms de famille étaient déjà formés depuis longtemps à l'époque qui nous occupe, car il est impossible de leur trouver une étymologie courante et d'autre part ils sont tous précédés d'un nom de baptême emprunté au calendrier des saints. En outre, il est à remarquer qu'ils sont absolument les mêmes que ceux qu'on rencontre encore aujourd'hui dans notre ville : Bailly, Brunet, Poncet, Sigaud, Sorlin, Viallon... pour ne citer que les plus caractéristiques. Tandis qu'en 1320 dans la liste du serment au roi nous ne trouvons que des noms de baptême accompagnés de sobriquets bizarres ou grossiers qui sont les prototypes des noms de maison ou patronymiques de notre temps, en l'année 1473 ces derniers sont définitivement formés et adoptés dans la vie civile (4).

Passons maintenant à d'autres détails. Comme de nos jours beaucoup d'imprimeurs étaient en même temps libraires. Dans un privilège de 1543 Jean Thelaison est qualifié de marchand de livres, alors que le

(3) Voir l'excellent travail de V. de Valous sur *Étienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise (1466-1536)*. Lyon, 1868. Le savant archiviste a employé pour la soierie la même méthode que nos deux auteurs pour l'imprimerie.

(4) V. de Valous *Lyon au XVI siècle, La liste du serment de 1320 et le rôle des aisés en 1389*. Lyon-Revue, 30 juin 1883, p. 326.